

Relations industrielles

Rapport salarial au CEB : prochaine rencontre en janvier

Les négociations sont de nouveau grippées entre la direction du Central Electricity Board (CEB) et la CEB Staff Association (CEBSA) sur le rapport salarial, alors que les deux parties devront se retrouver devant l'Employment Relations Tribunal (ERT) le 21 janvier 2021 pour soumettre un rapport sur le progrès en cours.

La dernière rencontre entre la direction du CEB et le syndicat remonte au 16 novembre dernier. Le président de la CEBSA, Clency Bibi, ne cache pas son amertume devant cette situation. « *Nous avons toujours fait preuve de bonne volonté et avons proposé plusieurs dates en vue d'un nouveau round de négociations mais malheureusement, à ce jour, nous n'avons eu aucune réponse* », s'insurge-t-il. Il se plaint aussi que peu de progrès a été accompli jusqu'ici sur les 24 points en litige. « *Quand arriverons-nous à un accord dans l'intérêt des salariés ?* », se demande-t-il.

Soulignons que les points litigieux soumis

concernent, entre autres, la structure salariale, et la compensation salariale de 2017 qui a été réduite à 50%. Par ailleurs, le paiement d'une allocation pour le travail de nuit, l'exclusion de samedi et dimanche dans la comptabilisation des « *vacation leaves* » et certains droits acquis seraient menacés, selon la CEB Staff Association. Autre point de discord : les congés de maternité. À cet effet, le syndicat se bat pour que les employées qui ont pris leurs 14 semaines de congé de maternité ne perdent pas « l'accumulation de leur « *vacation leaves* » et les 6% du « *passage benefit* ».

Face à cette situation, Clency Bibi avance qu'il n'aura d'autres choix que d'annoncer au président de l'ERT, le 21 janvier prochain, qu'il n'y a eu aucun progrès au niveau des négociations en vue d'une solution à l'amiable. « *Dans ce cas, l'ERT pourrait opter pour la continuation de ses travaux ou émettre son rapport qui sera contraignant aux deux parties* », explique notre interlocuteur.